

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant 678667 NB Ltée	Numéro de permis 2017786	Date d'inspection Le 28 février 2025	
Nom de l'établissement Garderie École de la Petite Enfance 2		Numéro de téléphone (506) 395-4013	
Adresse 4138 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1B8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Karine Basque		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : k) les dossiers des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	24(1)(k)	21 mars 2025	
Commentaires : Un registre des exercices d'évacuation en cas d'urgence doit être tenu sur les lieux de l'établissement. Ce registre doit être accessible en tout temps ou lors de la visite de l'équipe de délivrance des permis ou du prévôt des incendies. Le document est absent dans le local de la halte.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	21 mars 2025	
Commentaires : Les exercices d'évacuation en cas d'urgence ou d'incendie doivent être fait à différents moments de la journée et de l'année. Une preuve de ces exercices doit être tenu dans un registre à l'établissement de la garderie.			

Commentaires généraux
-Ratio respecté lors de mon inspection annuelle L'aire de jeu tel que la surface protectrice et les modules de jeux seront inspectés au printemps-été. Selon une discussion avec l'administratrice, la (les) structure de jeu fixe est utilisée pendant l'hiver. Selon la CSA, les conditions hivernales réduisent l'efficacité des matériaux de revêtement de protection (surface protectrice). L'exploitant doit tenir compte de ce facteur afin d'assurer la sécurité des enfants. Observation: Jeux libres, diner,

original signé par
Karine Basque

Le 28 février 2025

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Julie Plourde

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 28 février 2025

Date